

Le Petit Canalais

Juillet 2020

N°
22



SOMMAIRE

Page 1
• LE MOT DU MAIRE

Page 2
• ÉLECTIONS MUNICIPALES

Page 3
• COMMISSIONS

Page 4
• BUDGET
• COVID-19

Page 5
• RÉOUVERTURE DE L'ÉCOLE

Page 6
• L'ÉCOLE
• INFOS MAIRIE

Page 7
• RETROSPECTIVES

Page 8
• RETROSPECTIVES
• AGENDA 2020
• ETAT CIVIL

INFOS MAIRIE

LE MOT DU MAIRE



Chers Canalais Canalaises

La parution du petit canalais me donne l'occasion de remercier les électeurs et électrices pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections du 15 mars 2020. En effet notre liste a remporté 73% des suffrages avec un taux de participation de 67,87% des électeurs malgré le début de la pandémie qui frappait et les consignes sanitaires qui s'imposaient.

C'est pour moi un honneur d'administrer notre beau village. Pour ce nouveau mandat, une équipe motivée et enthousiaste va s'attacher à soutenir les propositions énoncées dans la profession de foi. Le budget 2020 a été élaboré et voté lors du conseil municipal du 29 juin. Il est la traduction pour partie de nos engagements et la mise en oeuvre d'un programme pour la réalisation de divers projets.

Ce début d'année 2020 restera dans nos mémoires. Le confinement aura marqué les esprits de chacun par l'apprentissage de gestes barrières, de nouveaux réflexes de protection, l'incertitude du lendemain et la privation de liberté. Ces automatismes qui rythmaient notre quotidien et que nous pensions immuables nous ont manqué énormément, ils nous ont fait prendre conscience de notre vulnérabilité devant la Nature. La solidarité de la population et l'action des élus ont permis de sortir indemne de cette crise. Le site de notre mairie et notre journal local sont deux liens essentiels pour la communication.

Notre école a réouvert avec toutes les protections nécessaires afin de répondre aux exigences sanitaires liées au COVID. Les enfants ont pu par petits groupes réintégrer l'école. Au début, seuls 4 à 8 enfants ont été inscrits et progressivement leur nombre a augmenté pour terminer cette année scolaire à 60 enfants.

Nous espérons également que la vie associative va reprendre ses activités en septembre. Ce tissu donne âme et dynamisme dans la vie de notre village.

Je vous souhaite un bel été, prenez soin de vous et de vos proches. Continuons à agir avec bon sens et civisme afin de freiner la diffusion du virus.

Alain Rey
Maire de Canals



Mairie Élections municipales



Les élections municipales ont eu lieu le 15 mars. A l'issue du scrutin, la liste « Ensemble pour Canals » a obtenu la majorité des voix exprimées. Mais la crise sanitaire liée au SARS-2 COV-19 qui a touché la planète entière a obligé l'ensemble des français à cesser toute activité.

Le 11 mai, le déconfinement partiel nous a permis de retrouver un peu de liberté mais pas d'autorisation de rassemblement. Aussi, la première réunion du Conseil Municipal s'est tenue le lundi 25 mai 2020 dans la salle communale du Parc afin de respecter les consignes sanitaires exigées. A cette occasion, le Maire et ses adjoints ont été élus.



Le Maire Mr REY Alain



1^{er} adjoint
Mr LARRIEU Gilles



2^{ème} adjoint
Mme BOREL Sylvie



3^{ème} adjoint
Mr THAU Denis



Mr BATTISTELA Thierry



Mr BLATCHE Bernard



Mme CAZABAT Michelle



Mr CAZALON Serge



Mr GANO Yanis



Mme JOFFRE Lisa



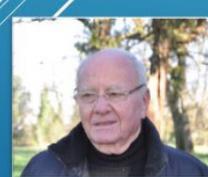
Mme FINANCE Patricia



Mr FINANCE Stéphane



Mme PALTOU Isabelle



Mr PURCHA François



Mme ZANUSSO Patricia

A l'unanimité, Monsieur Alain REY a été élu maire de Canals. S'en est suivi l'élection des maires-adjoints. Mr Gilles LARRIEU a été élu 1^{er} maire-adjoint, Mme Sylvie BOREL 2^{ème} maire-adjointe et Mr Denis THAU 3^{ème} maire-adjoint. Pour terminer, la désignation de titulaires et suppléants dans chaque commission a été discutée en assemblée avec la volonté de chaque élu d'être participatif pour l'intérêt général communal.

Le maire a ensuite remercié Mr François Purcha qui a œuvré en tant que 1^{er} adjoint avec compétence.

Ont été également associés aux remerciements Marc Oumieres, Gilles Chapillon, Yannick Negro et Christophe Fontana pour leur investissement, leur dynamisme mis au service de la Commune pendant plusieurs mandats.

Commissions

En amont du conseil municipal et pour aider l'autorité territoriale dans ses décisions, interviennent plusieurs commissions municipales lors desquelles un travail de fond et de réflexion des élus

est réalisé. Elles formulent ainsi des avis destinés à permettre au conseil municipal de délibérer.

Le but est d'associer tous les élus à la redynamisation de la vie communale.

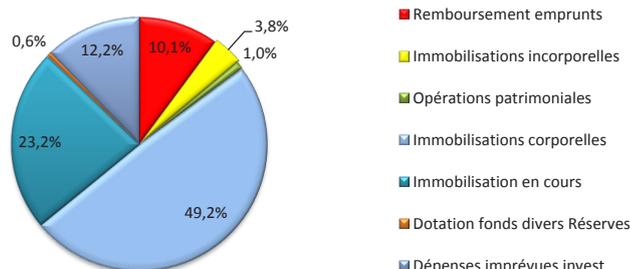
Les missions de chacune des commissions permettent de répondre aux attentes de la collectivité.

NOM DE LA COMMISSION	TITULAIRES	SUPLÉANTS
• SDE (Electricité)	François PURCHA	Michelle CAZABAT
• SIAEP	Alain REY Yanis GANO	Bernard BLATCHE Stéphane FINANCE
• SMAG	Alain REY Serge CAZALON	Bernard BLATCHE Gilles LARRIEU
• CAO (Appel d'offres)	Denis THAU Gilles LARRIEU François PURCHA	Sylvie BOREL Stéphane FINANCE Patricia ZANUSSO
• DÉFENSE	François PURCHA	
• URBANISME	Gilles LARRIEU, Bernard BLATCHE, Serge CAZALON, Michelle CAZABAT, Lisa JOFFRE, Isabelle PALTOU	
• TRAVAUX	Gilles LARRIEU, Serge CAZALON, Sylvie BOREL, Stéphane FINANCE, Michelle CAZABAT	
• BUDGET	Patricia FINANCE, Sylvie BOREL	
• COMMUNICATION	Sylvie BOREL, Michelle CAZABAT, Isabelle PALTOU, Patricia ZANUSSO, Lisa JOFFRE, Thierry BATTISTELLA	
• AFFAIRES SCOLAIRE	Denis THAU, Sylvie BOREL, Yanis GANO, Lisa JOFFRE, Patricia ZANUSSO, Gilles LARRIEU, Isabelle PALTOU	
• ALAE/ALSH FABAS	Gilles LARRIEU, Thierry BATTISTELLA, Lisa JOFFRE	
• COMMISSION SOCIAL CULTUREL ET ASSOCIATIF	Sylvie BOREL, Michelle CAZABAT, Lisa JOFFRE	

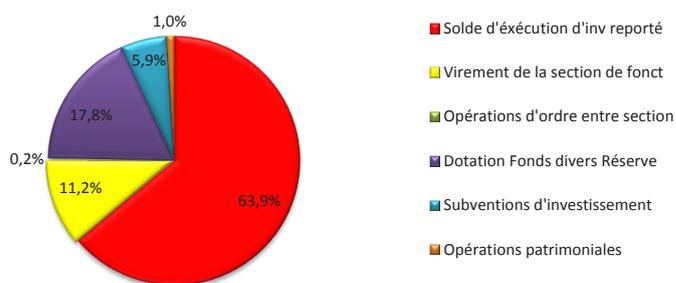
Budget 2020

Le budget est un document de référence dans lequel sont prévues et autorisées les dépenses et les recettes. Le budget est donc un outil d'autorisation, de prévision et de gestion indispensable au bon fonctionnement de notre collectivité. Ainsi notre commune possède une capacité financière permettant de fonctionner et d'investir.

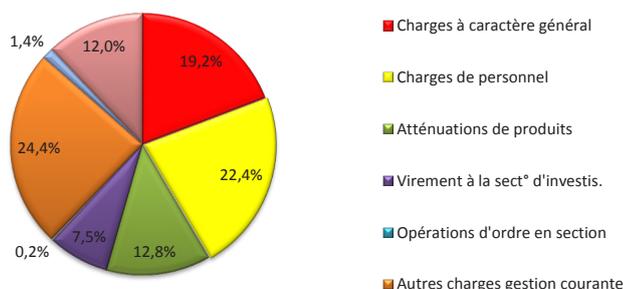
INVESTISSEMENT Dépenses



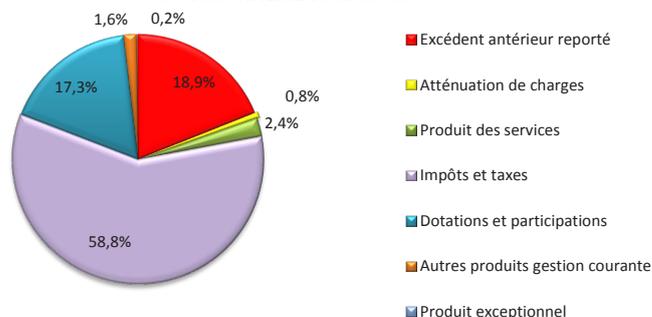
INVESTISSEMENT Recettes



FONCTIONNEMENT Dépenses



FONCTIONNEMENT Recettes



La nouvelle équipe municipale s'est réunie lundi 29 Juin, à la salle communale et à huit clos en raison des règles sanitaires à respecter, pour voter le budget de la commune qui reflète toujours une gestion rigoureuse et équilibrée en fonctionnement et investissements. Un intérêt attentif est porté sur cette maîtrise.

A l'unanimité, le maintien des taux d'imposition des taxes locales sans augmentation a été établi. Cet équilibre permettra d'étudier divers projets avec sérénité. La municipalité réitère également son soutien aux associations avec une enveloppe totale identique à celle de 2019

Notre village face à la pandémie du Covid19

Les coronavirus sont des virus essentiellement d'origine animale (oiseaux, porcs, ...), responsables de rhumes le plus fréquemment.

C'est en 1965 que le premier coronavirus infecte l'homme, il s'agit de la première zoonose à Coronavirus. Plus tard en 2002, le SARS-Cov1 puis en 2012, le MERS Cov font leur apparition. Ces deux dernières épidémies ont très peu touché notre pays.

Fin 2019, la Chine est touchée par un nouveau Coronavirus, le SARS-Cov-2 qui va très vite se transformer en pandémie. Afin de limiter sa propagation, la France, comme beaucoup d'autres pays, prend la décision de confiner

la population. La situation est inédite et nécessite une réactivité importante puisque bon nombre de personnes sont isolées et vulnérables face à cette maladie.

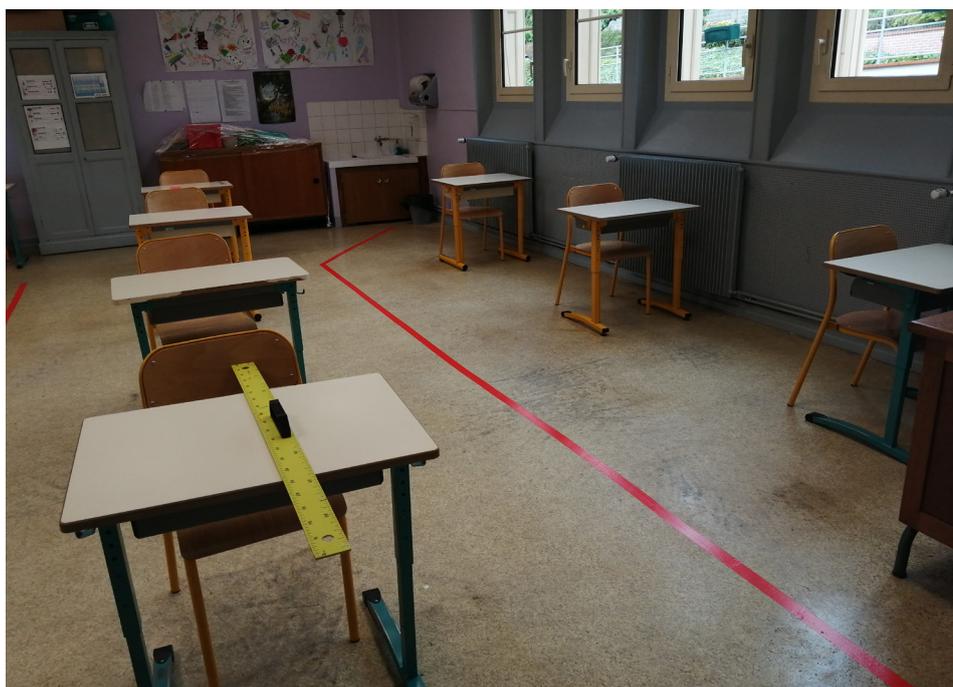
Dans notre village, la municipalité a, dès l'annonce du confinement de la population, activé son Plan Communal de Sauvegarde afin de mener une action à la fois informative, préventive et de protection à la population.

Ainsi, pendant toute cette période, le site internet de la Mairie a diffusé les informations Covid émanant de la Préfecture, mais aussi le suivi sur l'organisation particulière mise en place dans certaines structures. Parallèlement, un

recensement des personnes vulnérables a été fait afin de joindre toutes les semaines les administrés de plus de 65 ans ainsi que les personnes isolées. Ces appels téléphoniques avaient pour but de prendre des nouvelles bien sûr mais aussi écouter, informer, soutenir, apporter une aide, fournir une attestation...

Le secrétariat de la Mairie, même fermé au public, est resté joignable par téléphone afin de répondre à diverses demandes administratives pendant toute la période. À partir du début du déconfinement, la Mairie a réouvert ses portes sur rendez-vous exclusivement et retrouvera un fonctionnement « standard » dès le lundi 17 août 2020.

Réouverture de l'école



Suite à la crise sanitaire déclarée le 17 mars dernier, l'école de Canals a été fermée.

Le gouvernement a souhaité réouvrir les écoles à partir du 11 mai suite au déconfinement commencé au niveau national avec beaucoup de vigilance. Ainsi, après avoir vérifié que les préconisations sanitaires au niveau scolaire étaient conformes, la municipalité a souhaité réouvrir l'école de Canals en accueillant maximum 15 enfants en élémentaires (Fabas 10 enfants maximum en maternelles) sur les jours habituels d'ouverture.

Après un travail conjoint avec la mairie de Fabas et les directrices, un protocole a été rédigé répondant ainsi aux exigences sanitaires.

La rentrée a été programmée le jeudi 14 mai afin de mettre en place la classe dédiée à l'accueil des enfants, la cantine, les affichages, et le marquage au sol en extérieur de l'école mais aussi à l'intérieur (classe, cour, préau, sanitaires).

Les élèves accueillis sur inscription toutes les 2 semaines étaient prioritairement des élèves de parents soignants ou indispensables à la lutte contre le COVID, des fratries, un critère social et familial avait été pris en compte.

Les élèves étaient dans la plus grande classe aménagée avec des bureaux individuels, des étagères supprimées

ou filmées. Ainsi des CM2 mais aussi des enfants de tous niveaux étaient en classe pour une école particulière de soutien car l'éducation se poursuivait en distanciel.

Les repas cantine étaient maintenus, la salle de réunion a été réquisitionnée afin de respecter les règles de distanciation lors du repas. Le personnel était équipé de matériel de protection (masques, gants, visières blouses...) De même dans la cour, les jeux collectifs étaient supprimés.

A partir du 22 juin 2020, l'école a accueilli la totalité des enfants comme préconisé par le gouvernement avec respect d'un protocole sanitaire moins contraignant. Ainsi une soixantaine d'enfants répartis dans les 3 classes et distancés d'un mètre chacun ont fait ressentir leur joie de vivre de se retrouver. Concernant la cantine, 2 services étaient rétablis. Afin que les groupes ne se mélangent pas, une classe a déjeuné dans la salle du haut et un demi groupe dans la salle du bas, idem sur le 2ème service. Dans la cour sur la pause méridienne, les groupes ont été également dissociés.



Le dernier jour les sourires et rires des enfants étaient présents dans la cour avec un repas extérieur commun (toujours 3 rangées pour nos 3 classes... Et oui protocole oblige même le dernier jour...) et des hamburgers faits maison, des frites et des glaces. Un bonheur pour nos élèves de finir cette année scolaire dans cette ambiance de « semi-fête » car ils ont aussi réussi en 2 jours à créer un petit spectacle d'au revoir pour les maîtresses.



Pour la rentrée de septembre, nous attendons les préconisations gouvernementales afin de réfléchir à une organisation répondant au mieux aux exigences sanitaires tout en tenant compte du bien-être des enfants.

Mairie Sécurité devant l'école

En respect du plan vigipirate, la mairie doit interdire le stationnement devant l'école. C'est pourquoi, des barrières de sécurité multicolores ont été placées devant l'entrée de l'école en remplacement des protections amovibles. Les normes de hauteur et d'espacement ont été respectées. Les couleurs bleu, jaune, rouge et jaune signalent aux automobilistes la présence d'une école.



École

Durant les vacances d'été des travaux à la cantine sont en cours de réalisation. Ainsi une cloison a été installée entre la partie cuisine et la partie réfectoire ainsi qu'une porte à battant. Des investissements ont été effectués tels que l'achat d'un lave-vaisselle professionnel de 80 couverts, une armoire de rangement en inox, une échelle permettant le stockage des plats et assiettes, verres...



LA MAIRIE VOUS INFORME

Adresse de la mairie de Canals
Hôtel de ville de Canals
110 rue des Ecoles
82170 Canals

Contactez la mairie de Canals
Téléphone : 05 63 67 31 63
Fax : 05 63 67 31 53
E-mail : mairie-canals@info82.com
Site : www.ville-canals.fr

Horaires de la mairie de Canals
Le lundi : de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 16h30
Le jeudi : de 9h00 à 12h00
Le samedi : de 9h00 à 12h00

Réouverture de la mairie au public

A partir du lundi 17 août, la mairie sera ouverte aux jours et heures habituelles au public. Cependant comme dans tout lieu public, il sera demandé du civisme dans le respect des gestes barrières. (port du masque et distanciation).

MAIRIE

RETROSPECTIVE

11 novembre 2019

Toutes les générations se sont rassemblées et ont accompli leur devoir de mémoire devant le monument aux morts en ce lundi 11 novembre 2019. Deux petits canalais ont transporté deux gerbes de fleurs depuis la mairie jusqu'au monument. Ils les ont déposées en présence de Mr le Maire. Avec toujours la même émotion, les noms de nos disparus ont été égrenés. Après la lecture du message de la secrétaire d'état auprès du ministère des Armées, le jeune Clément a entonné la Marseillaise à la trompette. L'assemblée a rendu hommage à toutes les femmes et tous les hommes morts pour la France puis a partagé le verre de l'amitié dans la salle de la Mairie.



Les toasts de l'amitié



Une table finement décorée et une salle communale parée pour la circonstance accueillait samedi 15 décembre 2019 les seniors canalais. Monsieur le Maire a rappelé l'attachement de ses convives pour leur village «où il fait bon vivre». Les toasts confectionnés et distribués par les conseillers municipaux ont ravi tous les gourmets. Le verre a été levé à l'amitié. Après un petit café pour les amateurs, les vœux de Bonne santé et Bonne année 2020

à partager en famille ont été adressés à l'assemblée.

Les vœux de la municipalité

Vendredi 17 janvier 2020, entouré de son conseil municipal, le Maire de Canals Alain Rey a adressé ses vœux aux habitants qui se sont rendus nombreux à la salle communale. En cette période de réserve électorale, au cours de son discours, aucun bilan n'a été évoqué mais les remerciements ont été adressés aux élus, aux agents municipaux toujours dévoués, au corps enseignant, aux entreprises, artisans, commerçants, aux présidents d'associations, aux canalais et canalaises qui animent le village sans oublier le corps de gendarmerie et les pompiers qui veillent sur notre sécurité. Pour terminer, le Docteur ARBAJ Antoun s'est présenté, il est le nouveau médecin généraliste installé au cabinet médical auprès du Docteur AZEAU. Les toasts ont été partagés autour du verre de l'amitié pour une très bonne année 2020.



Commémoration du 8 mai 2020

Année exceptionnelle liée à la crise sanitaire, la Commémoration du 8 mai s'est déroulée en très petit comité, quelques élus et notre fidèle ancien maire, François VAYSSIERES



étaient présents. Cependant un moment fort en émotion à la lecture par Marc OURMIERES des noms de nos combattants canalais morts pour la France. Une minute de recueillement a été respectée symbolisant une force capitale de détermination dans toutes situations.

L'Assemblée Générale de la Pétanque Canalaise

L'Assemblée Générale de la Pétanque Canalaise s'est déroulée à la Salle Communale du Parc le 22 décembre 2019. Le club compte à ce jour 19 licenciés. Le Président Jérôme OURMIERES a commenté la saison écoulée. Après la réélection du tiers renouvelable (C. COUZINIE et N. REY),

le bureau est ainsi composé :

- Président : Jérôme OURMIERES
- Vice-Président : Christophe COUZINIE
- Secrétaire : Michel VAYSSIERES
- Secrétaire Adjoint : Gilles REY
- Trésorière : Nathalie REY
- Trésorier Adjoint : Marc OURMIERES

Le calendrier 2020 a été élaboré, cependant le concours officiel a été annulé ainsi que le vide-greniers. Un repas dansant sera organisé - si autorisation au vu de la crise sanitaire le 21 novembre 2020.



l'Alec

Le début de la saison de l'ALEC 2019 - 2020 a été marqué entre autres par :

- des causeries : Chantal Boccognani, sur la **maladie d'Alzheimer**, Norbert Sabatié sur les 170 ans du **timbre-poste**, Michel Arquie sur l'**Histoire de l'aviation en T-et-G**, Michel Sarremajane et ses **romans pyrénéens**, Marie Taupiac sur sa participation à **Questions pour un champion**, Christophe Lacaze et le **don d'organes**,
- Une journée « Sécurité routière »,
- Des visites : usine Méral Ball à Grisolles,
- Exposition « Les années 2020 » à Montauban,
- Des sorties : week-end à Aubrac, réveillon du Nouvel An et Port Aventura à Salou (Espagne)
- Un voyage aux Emirats Arabes Unis du 21 au 26 janvier 2020 (Dubai et sa tour Khalifa de 828 m, Abou Dhabi, 4X 4 dans le désert...)

Après la sortie au bowling à Montauban et le repas festif à la salle communale, toutes les nombreuses activités ont été supprimées malheureusement pour cause d'épidémie de coronavirus.



AGENDA 2020

Sous condition de l'acceptation du dossier protocole par la Préfecture

- **Dimanche 9 août 2020**
11H messe suivi d'un dépôt de gerbe et apéritif concert (animé par des bandas) avec possibilité de se restaurer
15H Pétanque amicale à la mêlée sans engagement pour tout public
- **Dimanche 13 septembre 2020 :**
Vide-greniers organisé par l'ALEC
réservations : 06 24 55 33 81

Etat civil

Naissances :

- Noémie, Caroline, Anna COUZINIÉ le 9 Novembre 2019 à Montauban
- Lucas SANSORGNÉ le 22 Janvier 2020 à Quint-Fonsegrives
- Hugo, Ethan, Noah ARNAUDIES le 13 Mai 2020 à Toulouse

Décès :

- BILLARD Jean-Pierre le 5 Janvier 2020 à Grisolles
- OUSTRIÈRES Camille, Jean le 10 Février 2020 à Beaumont-de-Lomagne
- DIEZ épouse VERZEROLI Ghyslaine, Marie, Isabelle le 26 Février 2020 à Montauban
- PECHARMAN veuve BOUSQUET Juliette, Jeanne, Marie le 6 Avril 2020 à Verdun sur Garonne

